

points de livraison dans l'Ouest ont toujours un contingent de trois ou quatre boisseaux, le ministre dirait-il à la Chambre quels sont les projets du gouvernement pour que ces points atteignent le contingent de cinq boisseaux à compter du 1^{er} août?

M. l'Orateur: Sans être un spécialiste en ces matières, j'ai l'impression que la même question a été posée ces derniers jours. Sinon, je suis sûr que le ministre, pour faire une déclaration, voudra bien demander à la Chambre de revenir à l'appel des motions.

LE NIVEAU DES VERSEMENTS INITIAUX

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de l'Agriculture si le gouvernement a décidé de fixer le versement initial pour le blé, l'avoine et l'orge au même niveau ou à un niveau plus élevé que l'an dernier?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Pas encore, monsieur l'Orateur.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AMBASSADE DE GRÈCE ET LE TERRORISME AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ GRECQUE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est-il en mesure de communiquer à la Chambre les résultats de son enquête sur la présumée participation de l'ambassade de Grèce à l'activité d'un groupe qui aurait terrorisé certains membres de la communauté grecque au Canada? J'ajoute que cette question a été posée pour la première fois il y a environ un mois.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous avons fait enquête sur ces plaintes. Nous avons reçu un rapport provisoire, mais comme il n'est pas très concluant, j'hésiterais à faire une déclaration définitive maintenant.

MME MURIEL MILLARD—LE TRAITEMENT DE L'AMBASSADE CANADIENNE EN URUGUAY

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser sur ce sujet en général. Le ministre fait-il enquête sur la plainte de la chanteuse canadienne, Muriel Millard, portant que lorsqu'elle a été arrêtée en Uruguay et a demandé de l'aide à l'ambassade du Canada là-bas, notre attaché lui aurait dit qu'elle «avait de la chance de le trouver car il

s'en allait jouer au golf», et qu'il se serait contenté de lui envoyer un panier de fruits et des cigarettes pour rendre son séjour en prison plus agréable?

M. l'Orateur: Je suis sûr que le député voudra faire inscrire sa question au *Feuilleton*.

LA TORTURE DE PRISONNIERS POLITIQUES GRECS

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, il y a environ une semaine, j'ai posé une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures sur les allégations selon lesquelles des prisonnières politiques auraient été torturées en Grèce. Il a répondu qu'il ferait enquête. En a-t-il eu l'occasion, et qu'est-ce que le gouvernement compte faire à ce sujet?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore terminé mon enquête.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA DÉCISION UNILATÉRALE AU SUJET DE L'ÉTABLISSEMENT D'UN COMITÉ MIXTE

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au président du Conseil privé. Le président du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques lui a-t-il demandé, au nom de ses membres, une explication sur la décision unilatérale qu'a prise le président du Conseil privé d'établir un comité parlementaire mixte sur la réforme de l'impôt sur le revenu sans consulter le comité. Si oui, peut-il donner une réponse à cette requête ou indiquer s'il y a été répondu?

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je croyais, lorsque j'ai présenté la motion et que j'en ai procuré des exemplaires aux leaders de la Chambre et aux députés des autres partis, qu'il y avait eu consultation au niveau du comité. J'ai appris plus tard qu'il n'y a pas eu de consultation entre les personnes responsables et je ne puis que m'excuser d'avoir présenté cette motion. Je croyais que cette consultation avait eu lieu. Je crois savoir qu'il y en a une autre en cours, en vue d'aboutir à un compromis qui soit acceptable aux membres du comité des deux côtés de la Chambre.

M. Saltsman: Le président du Conseil privé peut-il assurer la Chambre que ce genre de chose ne se reproduira plus?